

L'écho

# d'Argancy



Septembre 2023  
N° 108

## Sommaire



## Illiwap

**Argancy compte désormais 765 utilisateurs !**

Les événements récents ont montré à tous combien il était important de rester informé en temps réel. Vous aussi, si vous voulez garder le contact et être tenus au courant de toutes les informations concernant la commune : téléchargez Illiwap dans l'App Store ou Google play. C'est gratuit, sans publicité et sans inscription des utilisateurs.

Une fois l'application téléchargée, il vous sera demandé :

Entrer code/recherche station

Notez :

Argancy



Beaucoup d'entre vous ne vont pas dans les paramètres du téléphone pour «accepter les notifications». Sans cette action, celles-ci ne sont pas visibles.

Conseil municipal du 23 mai 2023	4
Conseil municipal du 9 juin 2023	5
<b>Travaux</b>	6
Travaux de rénovation énergétique	
Rénovation du lavoir d'Olgy	
Restauration des berges du ruisseau de Malroy	
Aménagements anti-intrusion aux étangs	
Ravalement de la façade de la mairie	
Travaux de voiries	
Installation d'un écran digital	
Emplois d'été	
<b>Les services techniques ont la parole</b>	13
L'automne, une saison sage et de bon conseil	
<b>Evénements</b>	14
Voitures brûlées à Argancy	
Soutien aux maires de France	
<b>Vivre à Argancy</b>	16
Commémoration du 8 mai 1945	
Communions	
Feu de la Saint Jean	
Trophée des rois, prix de la municipalité	
Le jury des maisons fleuries au travail	
Fête nationale	
Fête patronale	
90 printemps de M. Eugène Rozaire	
<b>Groupe scolaire</b>	20
Activités de fin d'année de la maternelle	
Activités et sorties de l'école élémentaire	
Remise des calculatrices et livres pour les CM 2	
La rentrée	
<b>Ecole Intercommunale de Musique et de Danse - Vents d'Est</b>	27
<b>Périscolaire CIAS de la Rive droite</b>	28
<b>Bibliothèque</b>	30
Plate-forme numérique NuMos	
<b>Les associations ont la parole</b>	31
Atelier peinture de Studio Mécanique	
<b>Donneurs de sang bénévoles</b>	32
<b>Environnement</b>	33
Covoiturage	
Le sapin de Noël écolo	
<b>Rives de Moselle</b>	36
Rencontre nature	
Pass'logement	
Multi-accueil de Mondelange	
<b>Police municipale mutualisée</b>	38
<b>A savoir</b>	39
Centrale photovoltaïque	
Travaux de mise à 2x3 voies de l'A4	
<b>Urbanisme</b>	42
<b>Etat civil</b>	43

La période estivale se termine.

Durant cet été, la commune a subi à deux reprises l'installation de gens du voyage sur notre complexe sportif.

Malgré une zone rouge inondation, la présence d'une conduite AIR LIQUIDE, l'utilisation d'une voie verte, la proximité d'une zone ESPACE NATUREL SENSIBLE, d'un dépôt de plainte et d'un arrêté municipal interdisant l'installation de campement, la préfecture n'a pas interdit l'installation de cette communauté et nous avons été obligés de nous y conformer.

La présence des forces de l'ordre ne change rien. Ces derniers ont l'ordre de ne pas intervenir. De nouveaux travaux pour fermer le site ont été effectués.

Toutes ces installations sauvages ont un coup financier que doit supporter la commune et ses habitants.

D'autres travaux ont été faits ou sont en cours de finition :

- la toiture du périscolaire a été remplacée et isolée, la façade de la mairie a été rénovée ;
- le lavoir d'Olgy est en cours de réhabilitation. Cette rénovation se fait par l'intermédiaire d'entreprises mandatées par la commune et par une équipe de bénévoles assidus. Ces derniers ont remis en état les escaliers qui mènent à la Place de la Liberté, ainsi que les abords du bâtiment. La commune les remercie chaleureusement pour leur investissement ;
- la façade de l'école est rénovée avec une isolation extérieure ;
- un écran digital pour l'affichage légal a été installé sous le porche de la mairie. N'hésitez pas à le consulter.

Pour la rentrée, des travaux sont ou vont être programmés :

- le parvis de la mairie va être réhabilité ;
- le passage en LED de l'éclairage public est en cours de finalisation. Un appel d'offres va être lancé ;
- l'installation de la vidéo surveillance est en projet. Une étude de faisabilité a été réalisée et va être finalisée.

Les projets suivants sont prévus en 2024 :

- réhabilitation du skate park ;
- création d'une aire de fitness et de street workout ;
- installation d'un city stade à Argancy ;
- rénovation de l'aire de jeux de Rugby.

C'est aussi la rentrée pour notre école, laquelle s'est déroulée en toute sérénité.

Enfin, nos associations qui font vivre le village reprennent leurs activités et vous attendent pour grossir leurs effectifs et pour participer à leurs animations.

Bonne rentrée à toutes et tous.

Patrick Spirckel  
Conseiller municipal



## Remise gracieuse sur les loyers dus par un locataire

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2020, la commune loue à M. Ghirincelli, un appartement situé à Rugy. Cette location comprend un garage situé derrière l'immeuble.

Lors de précipitations importantes, des infiltrations d'eau au sol l'empêchaient d'entreposer du matériel dans son garage. L'origine de cette humidité n'a pas été facile à identifier et, de ce fait, M. Ghirincelli n'a pas pu utiliser son garage, de façon optimale, pendant de longs mois.

Il a sollicité une remise exceptionnelle de son loyer.

En dédommagement, Mme le maire propose la remise gracieuse d'un demi-loyer, soit 402 €.

A l'unanimité, le conseil municipal accorde au locataire la remise gracieuse de la somme de 402 € et autorise Mme le maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente décision.

## Projet de transformation d'un local existant

M. Nicolas Frey, adjoint au maire, informe le conseil municipal d'un souhait de transformation, réhabilitation et mise en conformité ERP (Etablissement Recevant du Public) de l'ancien bureau de la mairie annexe à Rugy.

Après discussion et à l'unanimité, le conseil municipal émet un avis favorable à ce projet.

## Eclairage public

En séance du 16 novembre dernier, le conseil municipal avait décidé de procéder à l'extinction de son éclairage public sur l'ensemble de la commune de 23H00 à 05H00 du matin conformément à la proposition au niveau national de l'Association des Maires de France.

Il avait été précisé que cette action était mise en œuvre à titre de test et qu'à l'issue de cette période de test, un point serait fait et il serait décidé d'une éventuelle pérennisation ou non de l'opération.

Cette courte période ne permettant pas une analyse certaine de l'économie des coûts, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de prolonger le test.

## Demande de subventions au conseil régional Grand Est

### Restauration du lavoir

Mme le maire informe le conseil municipal vouloir solliciter le conseil régional Grand Est pour l'attribution d'une subvention concernant la restauration du lavoir.

- Coût total des travaux : 48 475,00 € HT
- Subvention sollicitée : 20 % du coût HT

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte cette demande de subvention ainsi présentée et charge Mme le maire de constituer le dossier pour ce projet.

### Ravalement de façade de la mairie

Madame le maire informe le conseil municipal vouloir solliciter le conseil régional Grand Est pour l'attribution d'une subvention concernant le ravalement de façade de la mairie.

- Coût total des travaux : 17 390,00 € HT
- Subvention sollicitée : 20 % du coût HT

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte cette demande de subvention ainsi présentée et charge Mme le maire de constituer le dossier pour ce projet.

## Bibliothèque municipale

### Désherbage des documents

Mme le maire informe le conseil municipal qu'il convient de procéder à un désherbage régulier des documents provenant de la bibliothèque qui sont en mauvais état, dont le contenu est obsolète ou qui ne correspondent plus à la demande des usagers.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le personnel de la bibliothèque :

- à détruire les documents jugés en mauvais état. Les documents seront détruits de manière à ne plus être utilisés donc pilonnés ;
- à faire don des ouvrages faisant l'objet de désherbage et non destinés à la destruction à des institutions ou associations qui ont besoin d'ouvrages d'occasion dans le cadre de leurs activités non lucratives, et ce, sans qu'il y ait de partenariat privilégié avec l'une d'entre-elles ;
- à valoriser les documents comme papier à recycler en les utilisant en atelier à la bibliothèque ;

et donne à cette délibération une validité permanente.

### Demande de subvention

La commune procède à une demande de subvention au Président du conseil départemental de la Moselle pour le remplacement de matériel informatique vieillissant, pour pouvoir utiliser un SIGB (Système Intégré de Gestion de Bibliothèque).

Pour que la demande soit recevable, la commune s'engage à porter cette subvention au budget communal.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la demande de subvention ainsi présentée.

## Conseil municipal du 9 juin 2023

### Election des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Par arrêté n° 2023/DCL/4-545 du 25 mai 2023 portant indication du mode de scrutin et du nombre de délégués et suppléants à désigner en vue des élections des sénateurs dans le département de la Moselle, Mme le maire informe le conseil municipal que les délégués et les suppléants doivent être élus au sein du conseil municipal.

Effectif légal du conseil municipal :	15
Nombre de conseillers en exercice :	15
Nombre de délégués à élire :	3
Nombre de suppléants à élire :	3

Nombre de votants :	15
Nombre de suffrages exprimés :	15

Mme le maire annonce le résultat des élections :

Candidats au poste de délégués :

- liste A : 15 voix

Les délégués élus sont :

- Etienne Pascal
- Hennequin Marie-Ange
- Spirckel Patrick

Les suppléants élus sont :

- Cavélius Laura
- Frey Nicolas
- Emmendoerffer Jocelyne

## Travaux d'économies d'énergie

Un audit a été réalisé sur l'ensemble des bâtiments communaux afin d'évaluer leur performance énergétique. Suite à cette étude, la municipalité a engagé de nombreux travaux ciblés afin de parvenir à réaliser, sur le long terme, des économies d'énergie importantes.

### 1<sup>er</sup> chantier : le groupe scolaire

Pendant la période estivale, le groupe scolaire Erckmann Chatrian est le premier bâtiment à subir de gros travaux d'isolation et de ravalement de façade.



### Détail du coût des travaux

#### Ecole maternelle

- Montant des travaux : 101 000 € TTC

#### Ecole élémentaire

- Montant des travaux : 120 000 € TTC

#### Subventions obtenues

- Ambition Moselle : 40 000 €
- Fonds Vert : 73 654 €
- DETR : 48 056 €

**Reste à charge pour la commune : 59 290 €**

**Subvention possible de l'UEM : 18 000 €**  
(En attente)

### 2<sup>e</sup> chantier : la toiture du périscolaire

Suite à d'importantes fuites d'eau au périscolaire, une partie du toit a dû être changé et selon les préconisations de l'audit, une isolation appropriée a été réalisée.

**Coût total des travaux : 36 800 €**

**Demande de subvention en cours**

**DETR 40 % : 12 276 €**

**Resterait à charge pour la commune : 24 524 €**



### 3<sup>e</sup> chantier : la sacristie attenante à l'église Saint Laurent

Les fenêtres de la sacristie, complètement vétustes, ont été remplacées par des fenêtres en PVC blanc, avec vitrage isolant.



### Ravalement de façade de la mairie

Courant mai 2023, un lifting complet de l'avant de la mairie a été réalisé, consistant en une rénovation du crépi et au lavage à basse pression des pierres de Jaumont, leur rendant ainsi leur éclat primaire.

Coût : 17 390 €

Subvention demandée : 20 %



Avant



Après

## Lavoir d'Olgy : les travaux avancent bien

Dans le dernier numéro de l'écho d'Argancy, nous vous annonçons la rénovation du lavoir d'Olgy et avons lancé un appel à bénévoles.

Les gros travaux tels que la toiture, le décrépiage et jointoiement des pierres, le drainage et la mise en valeur des abords, la remise en état des margelles de lavage, ont été effectués par des entreprises missionnées par la commune.



Clin d'oeil reconnaissant aux fidèles bénévoles qui font un travail remarquable : défrichage, réfection de l'escalier d'accès...





La suite, dans le prochain Écho d'Argancy !

## Restauration des berges du Ruisseau de Malroy

Les travaux annoncés dans notre numéro 102 et maintes fois repoussés, ont enfin été réalisés.

Entrepris par le Syndicat mixte des Ruisseaux du Haut-Chemin, il s'agissait de redéfinir le tracé du cours d'eau et de consolider les berges.



## Aménagement de la zone à proximité du terrain de baseball pour contrer toute entrée abusive sur le site

Tout récemment, nous avons subi deux nouvelles intrusions des gens du voyage :

- le 29 mai 2023, (plus d'une centaine de caravanes) ;
- le 2 juillet 2023, (72 caravanes et 117 véhicules en tous genres).

Certes, à chaque fois, ils dédommagent la commune et règlent l'électricité à RESEDA qui leur installe un compteur spécifique.

Toutefois, force est de constater que devant ces intrusions répétées, nous sommes complètement démunis, tout comme d'autres municipalités partout en France.

Pour Argancy, ce phénomène devient récurrent et malheureusement, nos courriers à la Préfecture et à la communauté de communes restent lettres mortes, ainsi

que nos différentes plaintes à la gendarmerie, Rives de Moselle n'étant pas en conformité quant aux aires de grands passages.

Nos terrains de sports sont abîmés et encore une fois, l'Etat se désengage totalement des frais de remise en état qui restent à notre charge.

Nous avons donc, une nouvelle fois, fait réaliser quelques aménagements pour faire barrage à ces intrusions.

Alors qu'il nous est demandé d'accepter le mode de vie de ces personnes, celles-ci ne respectent pas le nôtre et se permettent de contourner les obstacles.

Espérons que cette fois-ci, les pierres scellées dans le béton et enterrées, sauront résister.

**L'avenir nous le dira !**

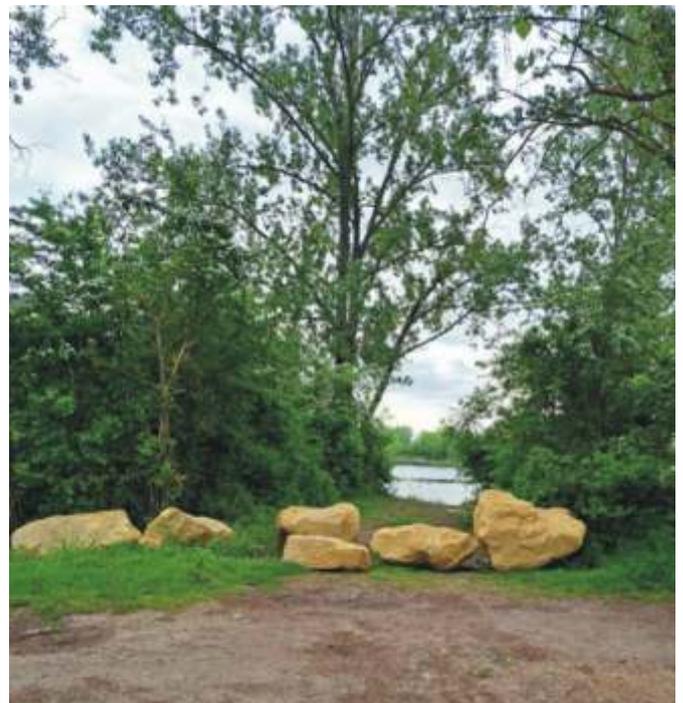


## Des pierres encore, contre les dépôts sauvages

Des blocs de pierres ont été posés au niveau de la Moselle pour empêcher les dépôts sauvages en tout genre.

La commune tente, comme elle peut, de se protéger contre les agissements d'individus peu scrupuleux qui déversent continuellement toutes sortes de gravats, pneus, déchets, dans certains lieux abrités des regards.

Là, également, l'avenir nous dira si nous avons eu raison ou pas !



## Réfection du trottoir rue de la Moselle à Olgy



Une portion du trottoir rue de la Moselle à Olgy, en très mauvais état, a été refait sur une centaine de mètres.

## Réfection de la RD 1, propriété du département

Au titre de son programme d'entretien des chaussées 2023 et à la demande insistante de la commune, la traverse d'Argancy, partant du rond-point jusqu'au n°30 rue de Bussière a été réalisée pour le confort des usagers.

### Petit rappel à tous les riverains de cette portion de route départementale :

« Après la réfection de la couche de roulement, aucune ouverture de tranchée ne sera autorisée dans un délai de 5 ans, conformément à l'article 54 du règlement du domaine public routier départemental. Il en est de même pour les différents concessionnaires des réseaux. »

## Bientôt une nouvelle aire de jeux à Argancy et un réaménagement de celle d'Argancy

La commission jeunesse a travaillé sur le projet d'une nouvelle aire de jeux, notamment un skate park avec des modules en béton dotés de rampes de glisse et d'obstacles. A côté de celui-ci, une aire de fitness et un street workout seront réalisés afin de répondre aux besoins et envies des jeunes et moins jeunes de notre commune. Ces endroits permettront aux utilisateurs de tout âge, seuls ou en groupe, de pratiquer leurs activités à leur rythme dans un cadre agréable.

Ce sera un terrain pour les sportifs aguerris mais aussi un lien intergénérationnel adapté à la pratique pour tous.

Sur l'actuel terrain de basket, un city stade moderne verra le jour.

Un réaménagement est également prévu au city stade de Rugby avec la pose d'un nouvel enrobé en gazon synthétique ainsi que l'installation de deux nouveaux jeux pour les plus jeunes.

Il est important de fournir aux habitants de nos villages des espaces de divertissement sûrs, attrayants, favorisant un lieu de rassemblement précieux pour la communauté locale.

Nul doute qu'avec ces nouvelles créations et ce nouvel aménagement, de nouveaux liens vont se créer entre les habitants de toutes les générations favorisant le vivre ensemble et le dynamisme de nos trois villages.



Une table de ping-pong a été installée sur l'aire de jeux située devant le groupe scolaire.

## Un nouveau lotissement à Rugby



La construction du lotissement « Les Pensées » à Rugby vient de débuter. Pendant quelques temps, les riverains seront sans doute incommodés par quelques nuisances mais sachons toujours garder en mémoire que la tolérance est l'apanage de l'humanité.

## Fin de l'affichage municipal papier

Dorénavant, c'est sur un écran digital installé sur la façade de la mairie que vous trouverez toutes les informations légales.  
N'hésitez-pas à le consulter.



## Emplois d'été 2023

### Equipe de juillet



Charline Henry, Elisa Alnot, Caroline Stéphan

Comme chaque année, la municipalité offre aux jeunes de la commune, la possibilité de travailler pendant les deux mois d'été, aux côtés de nos employés municipaux. Ainsi, sept jeunes gens sont venus en renfort, pour pallier aux congés des personnels.

Ils ont eu fort à faire, notamment, entre autres, avec le désherbage de certaines rues dont les trottoirs étaient envahis par les mauvaises herbes.

Il paraît donc nécessaire de rappeler que les riverains sont tenus de nettoyer le trottoir devant leur logement, qu'ils soient propriétaires ou locataires. Ce n'est pas à nos agents du service technique de le faire !

Il est fort dommage de constater que ce manquement perdure au point qu'il nous a fallu confier cette tâche à nos saisonniers qui auraient certainement été plus utiles ailleurs.

### Equipe d'août



Antoine Pupin, Corentin Romano, Victor Vécrin, Manon Philippi

Extrait du livre de Colette Brochet :  
*Du bon usage de la gentillesse contre les méchants, les malfaisants et les salopards.* Editions Kiwi

« La liberté des uns commence là où s'arrête celle des autres. Tout le monde connaît cet adage, peu de personnes l'appliquent. Le bien commun, l'intérêt général sont un peu la même chose et nous devrions toujours réfléchir à nos actes et nous demander quelles en sont les conséquences pour l'avenir et pour notre entourage. »

## L'automne est une saison sage et de bon conseil

### Préparer le jardin

L'été touche à sa fin et l'automne se profile à l'horizon. L'heure des dernières récoltes a sonné.

C'est le moment idéal pour préparer votre jardin pour la saison à venir. Dans un premier temps, il vous faudra enlever les feuilles mortes, les tiges fanées et les mauvaises herbes. Cela permettra à l'air et à la lumière de circuler librement, évitant ainsi les maladies et les ravageurs.

Pour encourager une nouvelle croissance au printemps, il vous faudra tailler les plantes vivaces et les arbustes qui ont fleuri pendant l'été et éclaircir les plantes denses.



Enrichissez votre sol avec du compost ou du fumier, cela apportera les nutriments nécessaires aux plantes et améliorera la structure du sol.

Profitez de l'automne pour planter des bulbes à floraison printanière tels que tulipes, jonquilles et crocus.

Une dernière tonte de votre pelouse à une hauteur légèrement plus basse que d'habitude permettra à plus de lumière d'atteindre le sol et réduira les risques de maladies fongiques.

### Plantations d'automne

Si vous avez des plantes qui produisent des graines, c'est le moment idéal pour les collecter. Celles-ci pourront être semées l'année prochaine.

Dans votre jardin potager, il vous faudra favoriser le sol. En récoltant vos derniers légumes, jetez les vieux plants et les feuilles au compost en vous assurant qu'ils ne soient pas malades. Puis, éliminez les mauvaises herbes à la main ou avec un désherbant naturel et évitez leur repousse à l'aide d'un paillis.

Ameublissez le sol à l'aide d'une bêche à dents, sans exagération, et placez de la matière organique comme du compost ou des feuilles mortes. L'idée est de ne pas laisser la terre nue pour éviter qu'elle soit lessivée par les pluies et limiter la croissance d'adventices.

L'automne est également la saison idéale pour planter certaines variétés de plantes et légumes : les choux, les laitues d'hiver, les navets, l'oseille, l'ail.

Une fois ces petits travaux terminés, l'idéal est de bichonner vos outils de jardin. Préparez l'inventaire, faites le point sur l'état général, affûtez ceux qui en ont besoin comme le sécateur. Enfin, n'oubliez pas de vider l'eau stagnante restée dans le tuyau d'arrosage avant de la couper. Et, pour ranger vos outils tout en les protégeant du gel, optez pour un abri de jardin.



#### L'automne

Voici l'automne  
Et je m'étonne  
Que les arbres de mon jardin  
Pleurent feuilles soir et matin  
Qu'elles soient marrons, jaunes ou rouges,  
Au moindre souffle d'air, elles bougent,  
Et s'arrachent au premier vent,  
Qui les emporte méchamment.  
Pas la peine d'être aussi belles,  
Pour ne pas rester éternelles.

Jean Glauzy

**Jardiniers et jardinières,  
vous voilà prêts à aborder l'automne !**

# Evénements

## Des dégâts à Argancy

Les émeutes consécutives à la mort de Nahel Merzouk en juin 2023, se sont propagées à tout le territoire et n'ont pas épargné la commune où plusieurs voitures ont été brûlées ; peut-être des dommages collatéraux. Toujours est-il qu'une partie de la voirie a été endommagée.



Voiture brûlée zone des étangs. L'incendie du véhicule s'est propagé à une benne à ordures.



Bien triste époque !

## Soutien aux maires de France

Sur appel de l'Association des Maires Ruraux de France,  
un rassemblement s'est tenu devant les mairies, le 3 juillet 2023 à 12 H 00.

« Ensemble, il s'agit de manifester notre soutien indéfectible à la République.

A la base de notre République, le maire et les élus municipaux incarnent le premier mètre de la démocratie, la mairie constitue votre service public de proximité.

Nous sommes là pour refuser que quiconque s'attaque aux bases de notre République.

C'est sur ces bases que nous construisons un destin commun et nul ne pourra détruire cette richesse de partage.

Ce à quoi nous avons assisté depuis plusieurs jours nous atterre et nous scandalise. La colère suite à la mort du jeune de 17 ans à Nanterre pas plus que celle, cette nuit, d'un jeune sapeur pompier de 24 ans à Saint-Denis, ne justifient l'escalade des faits ignobles de ces derniers jours, ciblant les commerces de proximité, les services publics, les mairies.

Des agressions verbales aux violences physiques, des intimidations aux destructions, **maintenant, cela suffit !**

Cessons de mettre le feu à notre maison commune !

Nous en appelons à des décisions fortes pour protéger et soutenir les élus locaux, à la base du pacte républicain.

La République et la Démocratie ne sont pas des concepts, mais des pratiques auxquelles il nous appartient collectivement de donner vie et réalité, par l'éducation renforcée, base de tout projet de société humaine, par la justice adaptant sa réponse avec fermeté, par la construction de la cohésion sociale et de la confiance dans nos institutions, au premier rang desquelles les milliers de bénévoles et c'est cela que nous sommes venus dire, nous ne céderons jamais à la tyrannie.

Nous avons la capacité de vivre et de faire ensemble une société du respect, du droit et des devoirs, il faut que chacun nous en donne la force et les moyens. »



Lors de ce moment de soutien aux maires de France, la sirène communale a retenti plusieurs fois.

Des habitants se sont déplacés, d'autres ont adressé en mairie des messages oraux, téléphoniques et des mails.

**Belle solidarité sur notre village,  
qui mérite d'être sauvée.**



## Commémoration du 8 mai 1945 à Argancy

En pluricommunalité avec : Ay-sur-moselle, Trémery, Ennery, Chailly-lès-Ennery

Extraits du message de M. Sébastien Lecornu, ministre des Armées et de Mme Patricia Mirallès, secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et à la Mémoire.

« 8 mai 1945, il y a 78 ans : l'Allemagne nazie capitule devant les Alliés réunis à Berlin. C'est la Victoire.

Ce jour-là, les forces de la liberté triomphent non seulement contre une armée, mais aussi contre une idéologie qui écrasait l'Europe et la liberté de ses peuples. Après six années de guerre, l'écho de l'Armistice se répand partout sur le continent, apportant aux peuples la joie de la Libération et la fierté d'avoir vaincu.

Après six années de terreur, la lumière se lève enfin sur tout un pays, révélant à la fois l'opprobre de ceux qui ont collaboré et le courage de ceux qui ont résisté pour permettre la Victoire.

Il y a 80 ans, l'année 1943 fut une année terrible. La répression s'accroît, l'extermination des Juifs d'Europe et des opposants au régime nazi bat son plein. Pourtant, le cours de la guerre change. A l'Est, les armées nazies ont perdu la bataille de Stalingrad. Au sud, les Alliés ont débarqué en Afrique du Nord. Ils le feront bientôt en Italie. [...] La deuxième division blindée du général Leclerc est créée, elle débarquera quelques mois plus tard en Normandie, avant de libérer Paris, puis Strasbourg. Il n'y a plus une parcelle de notre territoire où l'on ne compte de résistants à l'occupant.

Chacun peut ressentir que le destin des armes a basculé. Même si la lutte sera encore longue : « *L'épreuve présente n'est pas terminée, mais voici qu'au loin se dessine la fin du pire drame de notre histoire* », indique le général de Gaulle aux Français libres et aux Français occupés, dans son message du 14 juillet 1943.

La Résistance s'unit partout en France et, sûre de l'issue finale du combat, s'engage dans l'élaboration de ce qui réunira les Français après la guerre.



[...] Avec la Victoire, vient aussi le retour des prisonniers, des déportés et la longue attente de ceux qui ne reviendront pas, ayant sacrifié leur vie pour notre liberté. Enfin, il y a tous ceux que plus personne n'attend, car ils ont été déportés par familles entières dans des convois vers l'Est, qu'un holocauste achevait.

[...] Ecoutons les survivants et les vétérans qui nous transmettent la mémoire de leurs compagnons, pour que leur témoignage ne disparaisse pas avec eux et qu'il inspire ceux qui s'imaginent leur liberté pour définitivement acquise.

Souvenons-nous enfin du sang versé : il fut le prix de notre liberté. Mourir pour que d'autres puissent vivre libres : c'était le prix exorbitant dont plus de 10 millions de soldats alliés se sont acquittés.

[...] Au bout, le 8 mai 1945 offrit la plus grande gloire du monde aux femmes et aux hommes qui n'avaient pas cédé. La Victoire leur offrit la liberté. »

Vive la République.  
Vive la France.

## Communions



Les communions ont eu lieu dimanche 21 mai en l'église Saint Laurent d'Argancy.

## Samedi 17 juin 2023 Feu de la Saint Jean

L'interassociation a organisé le traditionnel feu de la Saint Jean. Cette année, ils ont réalisé un magnifique camion de pompier, qui a été brûlé.

Un temps clément a assuré la parfaite réussite de cette manifestation.



Merci aux membres de l'interassociation et aux bénévoles qui ont oeuvré à la réussite de cette magnifique soirée et bravo aux artistes créateurs de cette oeuvre éphémère.

## Samedi 24 juin 2023 Journée portes ouvertes à l'association Quad 9 d'Argancy

Belle découverte des activités et du site



Contact : 06 01 91 74 87  
Courriel : [bertrand.gilles57@gmail.com](mailto:bertrand.gilles57@gmail.com)

# Vivre à Argancy

Dimanche 25 juin 2023

## Finale du Trophée des Rois à Olgy

550 chevaux et cavaliers amateurs du Grand Est ont participé à la finale de saut d'obstacles du Trophée des Rois, à l'écurie d'Olgy, à Argancy.

Le trophée des Rois est un circuit de concours de saut d'obstacles qui se déroule en plusieurs étapes dans les écuries prestigieuses du Grand Est.

Valérie Romano, adjointe au maire, a remis le prix de la municipalité à Magali Rodrigues qui a remporté la finale de l'épreuve intitulée « commune d'Argancy » devant Lisa Charroy et Fanny Bertrand.



Parrain de l'association Rafael Lorraine depuis 2019, le Trophée des Rois œuvre à collecter des fonds pour réaliser des rêves d'enfants malades dans les services de cancérologie des hôpitaux de la région. Chaque concours-étape reverse une partie de ses engagements à l'association Rafael. Cette année les cavaliers ont collecté 18 648 €.

## Maisons fleuries : le jury au travail



Le jury des maisons fleuries est passé dans le village le 8 juillet pour évaluer les réalisations florales de chacun.

**Petit rappel : des bénévoles masculins seraient les bienvenus pour renforcer l'équipe. Merci de vous faire connaître en mairie.**



Le service technique a choisi cette année le thème de l'école pour fleurir le village. Si vous avez suivi la consigne, à vous les bons points !

## 14 juillet 2023 Fête Nationale

Organisées conjointement entre les municipalités d'Ay-sur-Moselle, Ennery, Trémery et Argancy, les festivités se sont déroulées cette année, le 13 juillet à Ay-sur-Moselle, où une météo clémente a garanti la réussite de cette superbe fête.



Samedi 29 juillet 2023  
Inauguration de la fête patronale organisée par l'US Argancy



Les quelques averses subies au cours de la soirée n'ont pas fait fuir les fêtards. Un grand merci à l'US Argancy et à tous les bénévoles qui ont, une nouvelle fois, oeuvré sans compter à la réussite de cette manifestation.

## 90 printemps !

**Bienvenue à M. Eugène Rozaire dans le cercle des nonagénaires d'Argancy !**



**Félicitations !**

**Et encore pleins de belles années  
entouré des siens !**

Lundi 7 août 2023, la municipalité s'est rendue chez M. Eugène Rozaire, domicilié à Rugy, pour l'honorer à l'occasion de son 90<sup>e</sup> anniversaire et lui remettre quelques attentions.

M. Rozaire est une ancienne figure de la commune puisqu'il a toujours vécu à Rugy. Marié à Thérèse (aujourd'hui décédée), ils ont eu 3 enfants, lesquels lui ont donné 5 petits-enfants et 10 arrière-petits-enfants.



## Les activités du dernier trimestre avant les grandes vacances

### La maternelle s'équipe de nouveaux jeux Des jeux d'eau ont été achetés avec le bénéfice de la vente de Noël

Les représentantes des parents d'élèves élues au conseil d'école de la maternelle ont organisé en décembre dernier un marché de Noël qui a remporté un vif succès auprès des familles.

Des décors de tables, des décorations pour les sapins et des cartes de vœux étaient en vente.

Les jeunes élèves avaient participé à la réalisation de certains objets.

Le bénéfice dégagé par cette action a permis à l'école maternelle d'acquérir des circuits et des jeux d'eau ainsi que des tableaux à dessiner très utiles lorsque les températures étaient au plus haut.

Merci à toutes celles et tous ceux qui ont participé.



### Diplôme d'équitation

Jeudi 29 juin, les 22 élèves de moyenne section de la classe de Mme Dorn ont reçu leurs diplômes d'équitation en présence de Manon, la monitrice, un représentant de la mairie et presque tous les parents.

Les enfants étaient très fiers de recevoir leur récompense ainsi que le livret contenant les travaux effectués lors de cette activité. Ils ont bénéficié de 5 séances.

Un grand merci à la municipalité qui a financé le transport, aux parents ainsi qu'aux accompagnateurs qui ont contribué également au bon déroulement de ces séances.

Un petit goûter a clôturé cette cérémonie !



### Adresse et lancer de précision avec l'activité pétanque

L'association de Pétanque d'Argancy a mis à disposition des élèves de grande section de la maternelle son équipement (terrains et matériel) afin que ceux-ci puissent participer à un cycle d'activités autour du lancer de précision et de l'adresse.

Les élèves ont ainsi pu s'entraîner durant un cycle de 6 séances à lancer loin, lancer haut, viser, tout en utilisant des objets variés (anneaux, palets, boules adaptées aux jeunes enfants).

Effort, concentration et persévérance étaient également au rendez-vous en complément des objectifs à atteindre. Encore un grand merci à l'association de Pétanque et ses moniteurs pour leur patience et leur disponibilité.



## Clap de fin d'année à l'école maternelle



Vendredi 7 juillet, dernier jour de classe, ambiance agréable et émotions étaient au rendez-vous dans la cour de l'école maternelle.

Les jeunes élèves ont présenté quelques chorégraphies dynamiques et enthousiasmantes à leur famille.

Après un dernier lancer de chapeaux au cri de « Vive les vacances ! », les jeunes élèves ont invité leurs parents à exécuter quelques pas de danses.

Rires et sourires éclairaient tous les visages avant un dernier au revoir, néanmoins teinté de nostalgie, aux enseignantes et aux Atsem..

### Ecole élémentaire

#### « Cycle marche »

Pendant un an de « cycle marche », tous les enfants ont arpenté les voies vertes et la zone des étangs du village et de ses alentours.

Pour terminer cette saison de façon grandiose, les élèves des classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 se sont rendus dans la petite Suisse luxembourgeoise, le Mullerthal.

Ils ont parcouru environ 12 km, ce qui les a menés de Berdorf à Mullerthal. Les paysages naturels, formations rocheuses, grottes, cavités diverses et végétation, les ont émerveillés.

Une belle journée sportive à la découverte d'un environnement exceptionnel !



# Groupe Scolaire

23 juin 2023

## Cross de l'école élémentaire

Pour la première fois, les élèves de l'école élémentaire ont participé à un cross qui s'est déroulé autour des étangs. Après s'être entraînés sérieusement les semaines précédentes, les 76 élèves répartis en 5 groupes ont parcouru de 800 à 1200 mètres suivant leur niveau.

La municipalité a tenu à soutenir ce projet en offrant à chaque enfant un T-shirt aux couleurs de la commune, une médaille pour chaque gagnant et un coffret de stylos pour tous les élèves.

Merci également aux parents qui se sont investis dans l'organisation de cet événement.





Les transports en bus pour les différentes sorties sont financés par la municipalité

## Devoir de mémoire

Pour les jeunes générations, il est important de connaître son histoire ; cela permet d'entretenir notre devoir de mémoire. C'est d'autant plus vrai que la Moselle a malheureusement été marquée par les guerres de 1870 à 1945.

C'est dans cet esprit que, chaque année, l'association des Anciens Combattants d'Ennery, la municipalité d'Argancy et l'enseignante des CM1/CM2 organisent conjointement une sortie sur le thème du patrimoine local.

Les élèves de la classe de CM1/CM2 d'Argancy se sont donc rendus tout d'abord à Neufchef pour visiter les mines de fer. Ils ont découvert les conditions de vie des mineurs et de leur famille à une époque où tout était bien différent. Ils ont pris conscience que l'extraction de la minette était un travail difficile et dangereux.

La classe s'est ensuite rendue à Veckring pour visiter l'ouvrage du Hackenberg. On leur a présenté l'histoire de cet élément de la ligne Maginot, son armement et ses fonctions pendant la Seconde Guerre mondiale.

Cette journée a permis à tous de connaître un peu mieux notre Histoire.



## A la découverte des splendeurs de la capitale

Partis en TGV à Paris, les élèves du CM1/CM2 d'Argancy ont arpenté les rues de la capitale à la recherche de toutes ses merveilles architecturales et historiques. Ils ont pu voir le Palais royal, le Louvre et le jardin des Tuileries notamment. Ils ont gravi les escaliers de la Tour Eiffel jusqu'au 2<sup>e</sup> étage pour admirer la ville lumière. La dame de fer leur est apparue dans toute sa splendeur. Ils se sont rendus ensuite aux Invalides pour visiter le dôme et le tombeau de Napoléon. Admiratifs, les élèves ont également visité l'aile d'exposition sur les armures et armes des Temps anciens ainsi que la cour d'honneur.

Un des moments les plus originaux de la journée a été la promenade croisière sur la Seine en bateau mouche. Là encore, la capitale est apparue merveilleuse sous la lumière du soleil !



# Groupe Scolaire

Vendredi 30 juin 2023

Terminée l'école élémentaire bientôt la 6<sup>e</sup> !

La municipalité a offert aux élèves de CM 2 un livre « 1001 questions-réponses » et une calculatrice pour clôturer leur scolarité à Argancy et célébrer leur entrée au collège.

Cette année et sur une proposition de Mme Gobet, ce sont les élèves de CM2 qui se sont rendus à la mairie. Ils ont été accueillis par Mme Le Maire et par des membres du conseil municipal. Ils ont ainsi visité le bâtiment fraîchement rénové.

A l'issue de cette visite et après de nombreuses questions aux agents présents, les enfants se sont installés dans la salle du conseil. Mme le Maire a présenté les élus, adjoints et conseillers, le rôle de chacun et a conclu cette présentation par un quizz sollicitant les connaissances des élèves sur le rôle de la mairie, des élus et des différents services. Cet échange avait pour objectif d'aborder les différents emblèmes et symboles de la République Française et de découvrir le fonctionnement d'une administration locale.



Félicitations et bonne route  
dans leur future vie collégienne !

Linaelle Clément	Emna Netaf
Léa Gueugnon	Pierre Nieradka
Soline Hincelin	Quentin Pasqualotto
Lisa Houpert	Tristan Rousseaux
Soham Kasidis	Naim Sary Aoudia
Calista Lambert	Charline Sigris
Noéline Les	Milla Weber

Cette sympathique manifestation s'est clôturée dans la bonne humeur par le partage d'un goûter qui fut fort apprécié.



# Groupe Scolaire

Lundi 4 septembre 2023  
Rentrée des classes

**Ecole élémentaire**



12 CP et 5 CE 1 classe de Mme Thomas Renouf



6 CE 1 et 12 CE 2 classe de Mme Tazi-Zerbin



7 CE 2 et 10 CM 1 classe de Mme Jung



18 CM 2 classe de Mme Gobet

**Ecole maternelle**



Il y a 46 élèves inscrits à l'école maternelle :

- 11 en petite section
- 13 en moyenne section
- 22 en grande section



## Une fin d'année scolaire productive

**En mai** : visites dans les écoles de l'Intercommunalité : présentation interactive d'instruments et de chorégraphies de danse.

**1<sup>er</sup> juillet 2023** : fête de l'EIMD dans le parc de l'école.

- Concert des élèves musiciens, chanteurs et danseurs.
- Participation de l'ensemble junior et de l'atelier musiques actuelles.
- Remise des diplômes aux élèves qui ont passé des évaluations instrumentales.

Pour clôturer la saison, un moment de détente a été offert à tous autour d'un barbecue et en musique.

Les inscriptions aux cours ont démarré fin juin 2023 et se poursuivront tout le mois de septembre.



## Vents d'Est

Si vous jouez d'un instrument à vents ou à percussions, n'hésitez pas à pousser la porte de notre salle de répétition située 8 rue du Château à Ennery, le samedi de 17h à 18h30.

Vous verrez que la pratique collective de la musique se fait dans la convivialité et la bonne humeur.

**Courriels :**

**direction.vent.dest57@gmail.com**

**vents.dest57@gmail.com**

Après quelques vacances bien méritées, les musiciennes et musiciens de « Vents d'Est » se retrouveront pour les répétitions début septembre, car quelques concerts sont déjà au programme, notamment :

- le 14 octobre 2023 à Distroff à l'invitation de l'harmonie « Union de Distroff » ;
- le 10 décembre 2023 à la salle des fêtes d'Argancy ;
- le 7 janvier 2024 concert de nouvel an à l'Espace 17 d'Ennery.

Enfin en 2024, « VENTS D'EST » participera au concours national de la Confédération Musicale de France qui se tiendra à Boulay-Moselle.

Site d'Argancy  
1 rue des Sablières  
57640 OLGY  
Tél : 03 87 77 72 50  
Courriel : jeunesse.argancy@cias-rivedroite.fr

2, rue des écoles - 57300 TREMERY  
Tél : 03 87 40 12 00  
contact@cias-rivedroite.fr  
www.cias-rivedroite.fr

## Gros plan sur les repas de la cantine scolaire

**Le 7 juin 2023, les élus ont visité les cuisines de l'association Carrefour qui prépare les repas de la cantine scolaire.**

### Le saviez-vous ?

Les menus de la cantine du CIAS de la Rive Droite, conçus par l'équipe de cuisiniers de l'association Carrefour basée à Metz, font l'objet d'une attention minutieuse en matière de santé et d'environnement.

Sous la direction du chef de restauration, Patrick Clerget, en partenariat avec Aurélia Bardot - Diététicienne Nutritionniste, les menus sont élaborés en conformité avec les recommandations du GERMEN (Groupe d'Étude des Marchés de Restauration Collective et Nutrition), avec une attention particulière accordée au plaisir alimentaire.

Les menus sont soigneusement vérifiés pour garantir un apport suffisant en fer, calcium, fruits et légumes crus indispensables pour les vitamines, ainsi qu'en matières grasses de qualité nécessaires à la croissance des enfants, tout en limitant les apports excessifs en matières grasses et en sucres ajoutés.

Depuis 2022 et la mise en place de la loi EGALIM, l'association Carrefour accorde une attention particulière à la mise en place d'un repas végétarien par semaine, composé régulièrement de féculents et de légumineuses. Conscients que ces menus nécessitent un apprentissage,

l'association Carrefour travaille sur les recettes les plus appréciées des enfants.

Carrefour met un accent particulier sur l'amélioration de ses approvisionnements en favorisant les produits locaux :

- viande charolaise de chez Brier
- yaourt de la Biquetterie de Bazoncourt
- les viandes et les volailles fraîches sont toujours d'origine française
- les légumes viennent en particulier des Jardins Vitrés de la Maxe
- les crudités sont réalisées en partenariat avec AFAEDAM de Varize
- les produits biologiques sont intégrés à hauteur de 33%.

Les menus respectent également le calendrier des saisons pour les fruits et légumes, garantissant ainsi un goût optimal et une richesse en vitamines.

L'association Carrefour s'efforce constamment de garantir des choix alimentaires équilibrés et sains pour le bien-être des enfants.

**« Bon repas doit commencer par la faim »  
Proverbe français**



## Mardi 27 juin 2023

### Beau geste citoyen pour la préservation de l'environnement

Les enfants du périscolaire d'Argancy ont participé à un nettoyage de la commune.

Munis de gants et de poubelles à roulettes, 20 enfants de la petite section de maternelle au CM2 ont ramassé 3kg de déchets autour du périscolaire et des étangs, accompagnés de leurs animatrices.

Ce projet avait déjà été mené en 2021. Le périscolaire a souhaité poursuivre la sensibilisation de la protection de l'environnement tout au long de cette nouvelle année. Ils ont ramassé beaucoup de déchets recyclables et énormément de mégots de cigarettes et ce, malgré les fortes chaleurs et les herbes sèches.

Un grand merci à tous les participants toujours aussi impliqués.



## Lundi 3 juillet 2023

### Remise de médaille à la pétanque

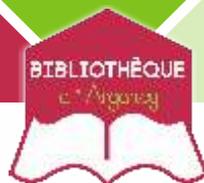


Depuis plusieurs années déjà, le périscolaire d'Argancy, participe à des ateliers avec l'association de Pétanque de la commune.

Tous les lundis du troisième trimestre, les enfants de l'élémentaire, accompagnés de leurs animatrices, ont découvert et se sont perfectionnés à cette discipline sportive sous la houlette de Robert, André et Pascal.

Pour clôturer l'année, Argancy pétanque a organisé une cérémonie de remise de médaille pour les jeunes participants suivi d'une collation offerte par le club.

Un grand merci à l'association, aux parents et aux enfants pour leur implication.



## Horaires d'ouverture

Mardi : 15h30-18h00

Mercredi : 14h00-19h00

Vendredi : 15h30-18h00



Bibliothèque municipale d'Argancy

## Ma bibliothèque partout, tout le temps !

Inscrivez-vous gratuitement sur NuMos et profitez de plus de 100 000 livres, films, magazines, journaux, albums musicaux, jeux vidéo 7J/7.

NuMos, la médiathèque numérique du département de la Moselle, propose aux usagers des bibliothèques de son réseau plus de 100 000 livres, films, magazines, journaux, albums musicaux, jeux vidéo, cours (langues, informatique, musique, soutien scolaire, yoga...) accessibles gratuitement, 24h/24 et 7j/7 depuis un ordinateur, une tablette, un smartphone, pour tous les publics.

Pour accéder à NuMos, il suffit d'être inscrit à la bibliothèque d'Argancy et de remplir le formulaire en ligne sur : [mediatheque-numerique.moselle.fr](http://mediatheque-numerique.moselle.fr)

### A quoi NuMos vous donne-t-il accès ?

11 documents par mois portant la mention **Forfait** ou le pictogramme  soit :

- 4 films du menu « Films »
- 7 livres PNB et Izneo du menu « Livres »
- 15 magazines et 31 quotidiens

Votre médiathèque réajuste votre forfait le 1<sup>er</sup> du mois

Les documents portant la mention **Accès libre** ou le pictogramme  soit :

- des milliers de films, livres, concerts, cours de langues, informatique, musique, beaux-arts, soutien scolaire, en accès illimité.

Pour retrouver les films qui sont offerts par NuMos, il suffit de vous rendre sur votre catalogue "Cinéma" et de cliquer en haut à droite sur le bouton "Accès illimité".

Les ressources consultées, avec leur date de fin de consultation, sont accessibles dans le menu « Mes abonnements ».

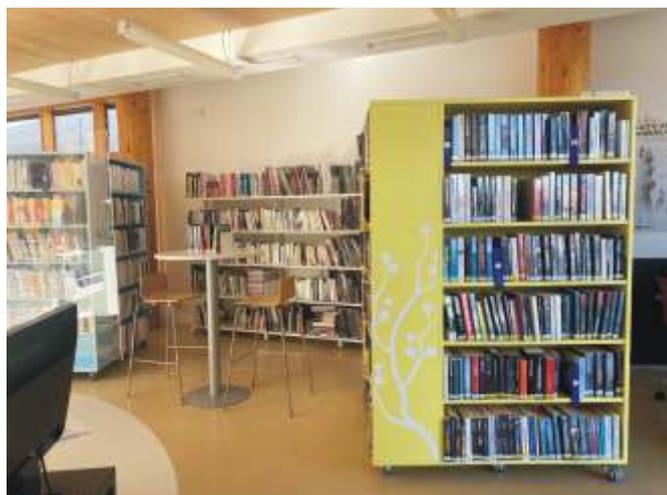


### L'accès illimité, qu'est-ce que c'est ?

Pour retrouver les films qui sont offerts par NuMos, il suffit de vous rendre sur votre catalogue « Cinéma » et de cliquer en haut à droite sur le bouton « Accès illimité ».

NuMos, c'est aussi une offre dédiée aux plus jeunes. Dans un environnement sécurisé et sans publicité, les enfants de 4 à 12 ans peuvent profiter de contenus dûment sélectionnés pour les plus jeunes usagers. Plusieurs centaines de films sont disponibles, sous tous les formats.

- **De la musique** : des émissions et de la musique à écouter en famille,
- **Du cinéma** : un catalogue de près de 700 films pour enfants,
- **Des livres** : près de 7000 BD, albums pour enfants, romans ainsi qu'un large catalogue de livres adaptés aux public DYS,
- **De l'autoformation** : Skilleos : soutien scolaire du CP à la Terminale, activités pour les enfants (dessin, jeux),
- **De la presse** : une sélection de magazines pour enfants (Papoum, Pirouette, Histoires vraies, Okapi, Sciences et Vie junior...).



# Les associations ont la parole

## Studio mécanique et son atelier peinture

L'Atelier Peinture de la commune d'Argancy a ouvert ses portes en septembre 2022 pour le plus grand plaisir des enfants et adultes du village. Valérie Redel, animatrice, nous en parle :

« Ma sœur Nathalie et moi-même avons pris énormément de plaisir à faire vivre cet atelier et amener chacun de nos élèves à développer leur sens artistique durant cette année.

Comblées par tant d'enthousiasme et de résultats incroyables, cette collaboration précieuse entre professeurs et élèves amène l'atelier à vous présenter leurs chefs d'œuvres !

Bravo à tous ces peintres en herbe pour leur investissement, leur assiduité, leur goût de l'Art. Nous espérons tous les retrouver le samedi 30 septembre prochain à 13 h 30 pour une nouvelle aventure artistique. »

Une exposition se tiendra à la bibliothèque municipale d'Argancy, pendant 1 mois à compter du 9 octobre prochain.

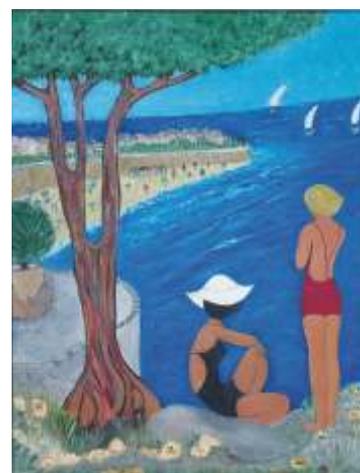
Contact : Valérie Redel  
courriel : [studiomecanique.prod@gmail.com](mailto:studiomecanique.prod@gmail.com)



Marie, adulte



Fanny, adulte



Angela, adulte



Lison, 8 ans



Sophie, 10 ans



Rose, 6 ans



Soline, 11 ans



Sarah, 12 ans

# Donneurs de sang bénévoles de la Rive Droite

Argancy, Ay-sur-Moselle, Chailly-lès-Ennery, Ennery, Flévy, Malroy, Rurange-lès-Thionville, Montrequienne, Trémery

## L'écho de nos collectes

Les résultats sur nos collectes sont en recul. L'année 2023 avait démarré avec un résultat satisfaisant à Trémery, le 24 janvier 2023. Pour la première collecte de l'année de notre secteur, 61 personnes dont une pour un premier don ont répondu aux appels d'urgence de l'EFS. A Argancy, le 22 mars, puis à Ennery le 17 mai, les résultats ont été en dessous des attentes : 51 donneurs dont 6 pour un premier don et 50 donneurs dont 3 pour un premier don se sont présentés. Cette baisse a également été constatée chez Stellantis où deux collectes ont été organisées le 13 avril (38 donneurs dont deux nouveaux) et le 8 juin (36 donneurs dont un nouveau).

Cette baisse de fréquentation est générale et l'EFS multiplie les appels aux dons. 10 000 poches par jour en France (1 500 poches par jour pour la région Grand Est) sont nécessaires.

Une satisfaction cependant, de nouveaux donneurs se mobilisent, tout comme Elsa Basso, qui a fait son premier don lors de la collecte à Ennery. Un exemple à suivre.



Premier don pour Elsa Basso qui s'est déplacée à Ennery

## Le saviez-vous ?

L'hémochromatose est une maladie génétique qui se caractérise par une surcharge en fer alimentaire dans l'organisme. Si elle n'est pas décelée, elle peut détruire progressivement certains organes vitaux comme le foie, le cœur, le pancréas, les articulations, occasionnant à terme des dommages irréversibles.

A ce jour, de nombreux malades ne savent pas qu'ils sont atteints et découvrent la maladie souvent trop tard, une fois les symptômes installés. Pourtant, lorsqu'elle est prise en charge précocement, un traitement efficace par saignées va permettre d'empêcher la survenue de toutes les complications. L'excès en fer dans l'organisme va progressivement s'éliminer, le patient peut mener une vie tout à fait normale. L'hémochromatose : dès 30 ans, pensons au dépistage !

## Prochaines collectes

25 septembre  
M.J.C. d'Ay-sur-Moselle  
15h30 - 19h00

21 novembre  
Salle polyvalente intercommunale  
Flévy  
15h30 - 19h00

**1 HEURE**, c'est le temps qu'il faut pour un don de sang !



Accueil



Entretien  
préalable au don



Prélèvement  
7 à 10 min.



Pause A+

**3**, c'est le nombre de **VIES SAUVÉES** avec 1 don de sang.

## Le covoiturage : pensez-y !

C'est bon pour l'environnement, c'est économique et ça facilite les relations sociales !

**Bon pour la santé et l'environnement :** le covoiturage diminue le trafic sur les grands axes et la pollution !

**Économique :** on mutualise les dépenses de trajet : essence, péage...

**Social :** le covoiturage permet de rencontrer d'autres personnes et de voyager dans une atmosphère conviviale.

70% des déplacements domicile-travail sont réalisés avec des véhicules individuels, la plupart en voiture seule et on estime à 3 % la part du covoiturage quotidien. Le développement du covoiturage reste un levier essentiel face aux enjeux de sobriété énergétique et de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Qui ne connaît pas le mot le « covoiturage » (mot inconnu du dictionnaire il y a encore quelques temps) ? Lors des débuts, les aires étaient rares. Notre village pourtant a vu naître les prémices d'une aire sur un bout de terrain appartenant à la SANEF et les premières voitures ont pris possession de cette aire sauvage. Ce n'est qu'en 2021 que la SANEF, en partenariat avec la communauté de communes Rives de Moselle inaugure l'aire de covoiturage d'Argancy. Force est de constater que c'est un réel succès puisqu'en semaine, les 41 places sont occupées (majoritairement par des travailleurs frontaliers).



### Le covoiturage : comment ça marche ?

L'organisation du covoiturage (la mise en relation d'un conducteur avec un ou plusieurs passagers) peut se faire selon deux principes :

- le covoiturage planifié entre particuliers ou par le biais de sites en ligne ou d'applications qui favorisent la mise en relation entre conducteurs et passagers ;
- le covoiturage spontané, basé sur l'utilisation du trafic routier comme offre potentielle de déplacement (autostop organisé ou lignes de covoiturage, par des points d'arrêt matérialisés) ;
- dans certaines entreprises, des panneaux d'affichage sont à disposition du personnel et on peut aussi trouver des offres ou des demandes pour des trajets via le covoiturage.

### Les avantages

Le covoiturage est une opportunité pour améliorer la qualité de vie.

Pour l'utilisateur, le covoiturage permet de :

- augmenter son pouvoir d'achat ;
- participer à l'amélioration de la qualité de l'air ;
- se déplacer plus librement.

Pour la collectivité, le covoiturage permet :

- moins de congestion des axes routiers et un gain en matière de stationnement ;
- une réduction de coûts publics pour les collectivités ;
- une diminution de la pollution atmosphérique pour les métropoles ;
- un exemple concret de solidarité territoriale (source : Ademe, Développement du covoiturage régulier, 2017).



## Noël dans 3 mois : pourquoi ne pas fabriquer un sapin écolo ?

Cette année, c'est décidé, les fêtes seront placées sous le signe de l'écologie ! Alors, voici un tuto original de sapin de Noël, à réaliser en bois et à décorer avec vos enfants au gré de votre créativité. Un sapin à la fois écolo, "déco" et très perso, qui ne perdra pas ses épines et que vous pourrez réutiliser l'année prochaine !

### MATERIEL NECESSAIRE :

- 8 tasseaux en sapin : 1,3 x 3,8 x 300 cm
- 1 tasseau en sapin : 5,7 x 5,7 x 240 cm
- 1 planche de sapin brut : 150 x 300 cm (épaisseur : 2,5 cm)
- 1 tourillon diamètre 20 mm
- Peinture ou bombe aérosol
- Colle à bois
- Scie à bois / scie sauteuse
- Perceuse
- 2 serre-joints
- 1 foret mèche à bois diamètre 20 mm
- 1 foret à bois : diamètre 8/10 mm
- 1 mètre, 1 équerre, 1 crayon
- 1 marteau, des clous
- Papier abrasif fin
- Chutes de bois



Le sapin est constitué d'un tourillon central sur lequel on a glissé des tasseaux de tailles différentes.

#### 1- Mesurez et coupez les tasseaux aux longueurs suivantes :

- 3 segments de 59 cm de longueur,
- 3 de 56 cm, 3 de 53 cm, 3 de 50 cm,
- 3 de 47 cm, 3 de 44 cm, 3 de 41 cm,
- 3 de 38 cm, 3 de 35 cm, 3 de 32 cm,
- 3 de 29 cm, 3 de 26 cm, 3 de 23 cm,
- 3 de 20 cm, 3 de 17 cm, 3 de 14 cm,
- 3 de 11 cm, 3 de 8 cm et 1 de 5 cm.

#### 2- Percez le centre de chaque tasseau pour pouvoir y glisser le tourillon de 20 mm de diamètre

Maintenez les tasseaux avec les serre-joints afin de garantir leur stabilité pendant le perçage.

#### La bonne technique pour percer les tasseaux

Avant de percer avec la mèche diamètre 20, commencez par pré-percer votre tasseau avec un foret plus petit (diamètre 8/10), afin d'éviter de casser le bois. Percez tout doucement.

#### 3- Créez les pièces intermédiaires : utilisez pour cela des chutes de bois et découpez 20 morceaux de 5 cm et percez-les au centre comme précédemment.

#### 4- Poncez vos tasseaux une fois qu'ils sont percés afin d'éliminer les éventuelles échardes et sécuriser ainsi le sapin pour les enfants.

#### 5- Préparez le pied de votre sapin

Découpez dans la planche 4 rectangles de 25 cm de longueur et repérez le centre de chaque rectangle.

- Sur 3 rectangles, percez le centre entièrement, toujours à l'aide de votre mèche diamètre 20.
- Pour la 4ème planche (qui sera la 1<sup>ère</sup> posée au sol) : percez mais sans transpercer.
- Découpez dans le tasseau de section carrée (5,7 x 5,7 cm) un segment de 10 cm pour le pied et percez-le au centre avec le foret de 20 mm

#### 6- Constituez le pied de votre sapin

- Positionnez le rectangle qui n'est pas percé entièrement sur le sol puis les 3 autres rectangles au-dessus, puis le tasseau de 10 cm x 5,7 cm.
- Encollez le bout de votre tourillon avec de la colle à bois et enfilez-le dans ces 5 éléments.
- Laissez sécher quelques instants.

#### 7- Assemblez votre sapin

- Glissez les segments de tasseaux sur l'axe central formé par le tourillon.
- Superposez-les, des plus grands aux plus petits. Exemple : glissez les tasseaux 3 par 3 à chaque fois. Les 3 tasseaux de 59 cm, un intermédiaire, les 3 tasseaux de 56 cm, un intermédiaire... Continuez ainsi jusqu'au dernier petit tasseau de 5 cm.
- Pivotez chaque étage selon un angle différent pour lui donner du volume.

#### 8- Place à la déco !

Guirlandes, boules, pommes de pin, laissez libre cours à votre imagination !



## Des boules de Noël tricotées

### Il vous faut :

De la laine d'épaisseur moyenne (24 mailles et 32 rangs pour un échantillon de 10 cm de côté) par exemple.

- une boule de 6 cm de diamètre en polystyrène
- une attache en métal
- des aiguilles à tricoter n°3 ou 3,5
- 1 aiguille à coudre pour la laine

### Réalisation

Monter 45 mailles et tricoter en alternant 2 rangs de jersey endroit et un rang de point mousse pendant 9 cm.

Passer le fil dans les mailles et serrer.

Placer la boule dans le tricot. Effectuer la couture pour fermer le rectangle autour de la boule. Passer un fil dans les mailles du haut et serrer. Rentrer le fil restant dans le tricot et couper.

Placer l'attache en métal et attacher un ruban autour pour la finition.

Il est facile d'adapter le modèle pour une grosseur de laine supérieure ou une boule plus grosse.

Par exemple :

- une boule de 8 cm de diamètre
- de la laine plus épaisse : 18 mailles pour 10 cm

1 : Mesurer la circonférence de la boule : 25 cm

2 : le calcul est simple :  $\frac{18 \times 25}{10} = 45$

Il faut monter 45 mailles. Pour la hauteur, il est facile de regarder au fur et à mesure en plaçant l'ouvrage contre la boule.



Le territoire de la communauté de communes représente 52 312 habitants, 126 km<sup>2</sup> et 20 communes : Antilly, Argancy, Ay-sur-Moselle, Chailly-lès-Ennery, Charly-Oradour, Ennery, Fèves, Flévy, Gandrange, Hagondange, Hauconcourt, Maizières-lès-Metz, Malroy, Mondelange, Norroy-le-Veneur, Plesnois, Richemont, Semécourt, Talange, Trémery.

1, Place de la Gare  
57280 Maizières-lès-Metz  
Ouvert du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et de 14h à 17h  
Tél : 03 87 51 77 02  
Courriel : [accueil@rivesdemoselle.fr](mailto:accueil@rivesdemoselle.fr)

## Rencontre nature et environnement

Vendredi 23 juin, plusieurs élus et membres du comité de pilotage du Plan Climat Air Energie Territorial sont allés découvrir l'espace naturel sensible d'Argancy, le barrage et la centrale hydroélectrique.

Ils ont ainsi pu aborder les problématiques liées à :

- la protection de l'environnement ;
- le fonctionnement d'un ouvrage clé en matière de gestion de l'eau ;
- l'impact d'un équipement de production d'énergie renouvelable.

Une très belle expérience pour les participants qui ont appris énormément de choses sur le territoire !



## Pass logement

La communauté de communes a délibéré en faveur de la mise en place d'un dispositif d'aide à l'accession sociale à la propriété, dénommé PASS' Logement, permettant aux acquéreurs d'un bien immobilier (neuf ou ancien) d'obtenir, sous conditions, une subvention d'un montant forfaitaire de 5000 euros, indépendamment de leur situation matrimoniale ou patrimoniale.

Ainsi, pour prétendre à l'octroi de cette subvention, les conditions ci-après doivent être respectées :

- être primo-accédant : le ménage acquiert un bien immobilier pour la première fois ;
- avoir présenté son projet auprès du **C.A.L.M. (Centre d'Amélioration du Logement de la Moselle)** dont les coordonnées sont indiquées ci-contre ;
- disposer de ressources inférieures à un certain plafond. (Barème correspondant à celui du prêt à taux zéro).



**Rives de Moselle**

Tél 03 87 51 77 02

courriel : [habitat@rivesdemoselle.fr](mailto:habitat@rivesdemoselle.fr)

**CALM SOLIHA MOSELLE**

24 Rue du Palais

57000 METZ

03 87 75 32 28

[soliha.moselle@soliha.fr](mailto:soliha.moselle@soliha.fr)

## Une nouvelle structure multiaccueil ouvre ses portes à Mondelange



Rives de Moselle complète son offre en matière de petite enfance et ouvre une nouvelle structure située boucle de la Sente à Mondelange. Comme celle de Talange, celle-ci est gérée par La Maison Bleue en délégation de service public.

- 887 m<sup>2</sup>
- 60 berceaux
- 4 unités de vie comprenant : un espace d'accueil, une salle d'activités et 2 dortoirs
- Coût du projet : 2,6 millions d'euros.

### A l'extérieur

#### 4 structures de jeux :

- un toboggan
- une maisonnette
- une balançoire
- un animal à escalader

Le site est clôturé par un grillage de 1,50 m de haut. Un digicode et un portail sécurisent l'entrée. Des tilleuls sont plantés à l'arrière pour amener ombre et fraîcheur.

Enfin, un patio a été aménagé avec des carrés potagers.

### A l'intérieur

- 2 biberonneries
- 2 salles de change
- 2 salles de repas
- 1 grande salle de motricité attenante au patio.

#### Inscriptions :

Courriel : [inscriptionMONDELANGE@la-maison-bleue.fr](mailto:inscriptionMONDELANGE@la-maison-bleue.fr)



## Garantir votre sécurité et votre bien-être

Nous tenons à vous informer sur le rôle essentiel joué par votre police municipale dans la préservation de la sécurité et de la qualité de vie au sein de votre commune. Voici un aperçu de ce que vous devez savoir :

Composée d'une équipe d'agents dévoués, la police municipale dispose des équipements et des véhicules nécessaires pour assurer ses missions de manière efficace. Pour les réaliser, nous disposons de voitures sérigraphiées, de vélos électriques et effectuons également des patrouilles pédestres. L'attrait de notre métier est lié aux imprévus de nos journées ainsi qu'à la polyvalence des missions effectuées.

Nos missions visent à préserver votre cadre de vie, par notre présence. Nous effectuons surtout de la prévention, privilégiant la discussion et les échanges avec les habitants et les contrevenants quand cela est possible. Nous souhaitons établir une réelle relation de confiance avec les riverains.

En cas d'urgence, vous pouvez joindre la police municipale au 06.08.37.12.05. C'est un moyen rapide et direct pour signaler tout incident.

En tant que « professionnels de la sécurité », nous travaillons main dans la main avec vos élus. Notre expérience quotidienne nous permet de fournir des conseils avisés pour des décisions communales importantes, comme le projet de mise en place d'un dispositif de vidéo protection pour l'année prochaine.

Nous sommes à l'écoute de vos préoccupations et nous identifions les problèmes qui affectent vos villages. Ces informations sont essentielles pour guider nos actions et contribuer à l'amélioration continue de votre qualité de vie.

Nous échangeons aussi très souvent avec les employés des différents services communaux pour mener à bien les différents projets de la municipalité.

Le service de police municipale

## Rappel

A proximité de l'école, veuillez ne pas vous arrêter en double file, sur les voies de circulation ou passages piétons.

Merci de ne pas stationner en dehors des places dédiées, ni devant l'entrée de l'école ou sur les trottoirs.



# À savoir

La première centrale photovoltaïque du pays messin, dont une petite partie est située sur le territoire d'Argancy, bientôt opérationnelle



La centrale est installée derrière la station service de Saint Rémy entre l'A31 à l'ouest et le canal de la Moselle à l'Est sur des anciennes gravières situées sur les territoires d'Hauconcourt, d'Argancy et de Woippy. Cet espace de 22 hectares va permettre de produire 14,8MWh, ce qui correspond à la consommation moyenne annuelle de 4500 foyers. La production devrait débuter d'ici fin 2023.

## La mise à 2 x 3 voies du contournement nord-est de Metz est terminée

Depuis le 6 juillet dernier, les automobilistes circulent sur une portion d'autoroute A4 à 3 voies qui a retrouvé sa fonction de rocade tout en absorbant le trafic grande liaison.

### Un chantier de taille

L'élargissement à 2x3 voies du contournement nord-est de Metz, représente 11 km de voies élargies dans chaque sens, ainsi qu'un ensemble d'aménagements complets :

- sept nouveaux bassins ont été construits pour préserver la ressource en eau ;
- un mur acoustique a été réalisé pour protéger les riverains aux abords de Failly ;
- 15 ponts surplombants l'autoroute ont été adaptés ;
- les glissières de sécurité ainsi que la signalisation ont été mises en conformité ;
- un parking de covoiturage de 41 places au niveau du diffuseur d'Argancy a été mis à la disposition des automobilistes. Cet aménagement a été réalisé avec le concours de la communauté de communes Rives de Moselle.

Les travaux, débutés en 2020 se sont terminés en 2023 comme il était prévu, le planning a ainsi été respecté.



## Chasse communale

**Les baux de chasse, d'une durée de neuf ans, arriveront à terme le 1<sup>er</sup> février 2024.**

La procédure de renouvellement pour la période 2024-2033 est en cours.

La première étape consiste en la consultation des propriétaires fonciers afin qu'ils s'expriment sur l'affectation du produit de la chasse. Cette année, cette consultation n'est plus obligatoire.

Le conseil municipal, par délibération, a décidé d'abandonner le produit de la chasse communale au profit des propriétaires fonciers.



### A vos agendas

**Réservez dès à présent,  
le dimanche 26 novembre - 12h00**

**Repas des anciens**  
Salle des fêtes d'Argancy

**Voeux du maire**  
**Accueil des nouveaux arrivants**

**Dimanche 7 janvier 2024**  
Salle des fêtes d'Argancy

### Nouvelle installation

Mme Darbellay Charlotte  
Orthophoniste conventionnée  
Espace Jean-Paul Vetzels  
5 rue de Bussière  
57640 ARGANCY  
Tél : 06.03.06.41.04

### Garde des médecins

Tél : 08 20 33 20 20

#### Urgence dentaire

Tél : 15 (pour obtenir la liste des dentistes de garde)

Tél : 03 87 56 46 46

7 j/7 de 8h30 à 16h00

Hôpital d'instruction des armées Legouest  
Rue des Frères Lacretelle - 57070 Metz



### Si vous déménagez

Vous devez vous inscrire à la mairie de votre nouveau domicile avec votre livret de famille et une pièce d'identité. Attention, cette inscription n'est pas automatique, même si vous avez déposé un permis de construire ou inscrit vos enfants à l'école.

Si vous déménagez tout en restant dans le village, vous devez également prévenir la mairie.



## Déclarations préalables

Demandeur	Adresse des travaux	Nature des travaux
Gamel Matthieu	25 rue des Lilas à Argancy	Ravalement de façade et isolation extérieure
Vécrin Arthur	8 rue de Lavaux à Olgy	Agrandissement d'une maison individuelle
Perrin Karine	15 rue des Bouvreuils à Argancy	Clôture en mitoyenneté
Pasqualotto Sébastien	13 rue de Metz à Olgy	Réfection de la toiture
EDF ENR 27 chemin des Peupliers Veellage de Dardilly	M. Mayer Roger 11 rue des Vignes à Rugy	Installation de panneaux photovoltaïques
Rewi Fleurs	Rue Louis Blériot à Rugy	Installation d'une centrale photovoltaïque
Mairie	En grève à Olgy	Restauration du lavoir
Schumacher-Leblanc Anthony	5 rue de la Crouée à Argancy	Remplacement de la toiture
Collignon Jean-Paul	24 rue des Tilleuls à Argancy	Réfection d'un muret
Flammand Serge	2 rue des Mésanges à Argancy	Remplacement des menuiseries extérieures
Genter Anaïs	5 rue des Bouvreuils à Argancy	Clôture
Louche Josyane	1 rue des Roses à Olgy	Ravalement de muret
SASU LME 62 quai des Carrières 94220 Charenton le Pont	M. Bach Georges 8A rue des Pensées à Rugy	Installation de panneaux photovoltaïques
Gamella Christopher	14 rue des Bouvreuils à Argancy	Remplacement d'une porte de garage
Roesch Elisabeth	3 rue du Terreau à Olgy	Ravalement de façade, encadrement de porte + fenêtre + soubassement. Mise en peinture des fenêtres et des volets.
Cornille Maïté	15 rue des Lilas à Argancy	Pose de volets roulants
Larsonnier Nadine	20 rue des Prés à Argancy	Remplacement de la clôture, portillon + portillon d'entrée
Thoma Sabine	3 rue des Chardonnerets à Argancy	Changement de porte d'entrée

## Permis de construire

Demandeur	Adresse des travaux	Nature des travaux
Hennequin Franck 6 impasse Sainte Lucie 57070 Metz	3 rue des Pêcheurs à Argancy	Création de 2 maisons mitoyennes
Perroto Christian 29 rue du Maréchal Joffre 57120 Rombas	1 rue Jeanne d'Arc à Argancy	Maison individuelle
Morel Pascal	12 impasse des Vergers à Olgy	Création d'une véranda

### À noter

Quels que soient les travaux extérieurs effectués sur votre bien (ravalement de façade, changement de menuiseries, chalet de jardin, véranda, etc), ceux-ci doivent **obligatoirement** faire l'objet d'une demande préalable en mairie pour être en conformité avec le PLU (Plan Local d'Urbanisme) de la commune.

Si vous n'êtes pas en conformité, vous pouvez régulariser en vous présentant en mairie. A défaut, c'est l'article 40 du code pénal qui s'applique.

A la fin du chantier, vous devez déposer en mairie une déclaration de fin de travaux.

# Etat civil



## Naissances

Alba Sannier	née le 7 avril 2023
Alice Freymuth	née le 6 mai 2023
Joline Le Gleuher	née le 23 juillet 2023
Néliya Hasnaoui	née le 16 août 2023

## Mariages

Gaël Griesmayer et Coraline Habour  
mariés le 13 mai 2023

Christophe Hennequin et Anne-Laure Lantoine  
mariés le 20 mai 2023

Julien Michelot et Elisa Bassompierre  
mariés le 10 juin 2023

Julien Weyand et Audrey Gerard  
mariés le 21 juin 2023

Pierre Cocq Amann et Elvina Ramazanova  
mariés le 26 août 2023



## Inscription noces d'or

**Vous fêtez vos noces d'or,  
de diamant ou plus encore,  
signalez-vous en mairie!  
Une surprise vous sera  
réservée.**



## Décès

Casimir Lupinski	décédé le 20 mai 2023
Gérard Duren	décédé le 17 juin 2023



## Baptêmes républicains



29 avril 2023, baptême civil de Valentin Botzem



26 août 2023, baptême civil de Sienna lezzi



17 juin 2023, baptême civil de Sacha Ferreira de Sousa

Félicitations à ces enfants qui viennent d'entrer dans la communauté républicaine et qui adhèrent ainsi de manière symbolique aux valeurs de la République.



# Manifestations du semestre

## Octobre

01	6 heures de Metz	CYVM
06	Assemblée générale	Ecole Buissonnière
08	Challenge de l'Europe	CYVM
09	Exposition de peintures	Bibliothèque municipale
15	Régate Club	CYVM
22	Spectacle de théâtre par L'île en joie	Ecole Buissonnière
22	Régate des liquides	CYVM
28/29	Régate à l'Eau Wind	CYVM

## Novembre

04	Fête Balade des Petits monstres	Ecole Buissonnière
11	Armistice 1918	Municipalité
18	Repas de flotte	CYVM
19	Bourse aux jouets, vêtements et puériculture	Ecole Buissonnière
26	Repas des anciens - salle des fêtes	Municipalité

## Décembre

02	Marché de Noël	Amicale du personnel
06	Saint Nicolas à l'école	Municipalité
10	Concert Vents d'Est - salle des fêtes	Orchestre Vents d'Est
17	Fête de Noël sur la place	Inter-associations

## Janvier 2024

07	Voeux du maire Accueil des nouveaux arrivants	Municipalité
----	--------------------------------------------------	--------------

**Mairie d'Argancy**  
1, Place Anne de Méjanès  
57640 ARGANCY  
Tél : 03 87 77 83 21  
Fax : 03 87 77 72 70  
mairie@argancy.fr  
[www.argancy.net](http://www.argancy.net)

